

## "Jacques Santer, sans gloire à la tête de l'Europe" dans Libération (22 juillet 1994)

**Légende:** Le 22 juillet 1994, le quotidien français Libération décrit la manière dont le Parlement européen a accordé par vote, la veille, l'investiture à Jacques Santer, Premier ministre luxembourgeois, pour la présidence de la Commission européenne.

**Source:** Libération . 22.07.1994. Paris.

**Copyright:** (c) Libération

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/"jacques\\_santer\\_sans\\_gloire\\_a\\_la\\_tete\\_de\\_l\\_europe"\\_dans\\_liberation\\_22\\_juillet\\_1994-fr-0ace62f5-0695-4e54-ac91-362b652c530f.html](http://www.cvce.eu/obj/)

**Date de dernière mise à jour:** 18/09/2012

## Jacques Santer, sans gloire à la tête de l'Europe

**Malgré l'opposition des socialistes, le Premier ministre luxembourgeois a été investi de justesse (260 voix pour, 238 contre, 23 abstentions) hier à la présidence à la Commission. Un vote qui révèle une fracture droite/gauche au Parlement européen et promet des rapports houleux entre Strasbourg et Bruxelles.**

### Strasbourg, envoyé spécial

Jacques Santer a été investi par le Parlement européen, hier, grâce à une brillante minorité de députés. Sur 521 présents <sup>(1)</sup>, 260 ont voté pour lui, 238 contre et 23 se sont abstenus. L'Assemblée comptant 567 sièges, le Premier ministre luxembourgeois est donc loin de la majorité absolue de 284 voix qui, heureusement pour lui, n'était nullement nécessaire à son bonheur. Mais « *une majorité est une majorité* », s'est réjoui l'heureux élu en rappelant qu'après tout le chancelier Adenauer « *n'avait été élu que par une voix de majorité, la sienne* ».

Le démocrate-chrétien Jacques Santer va donc pouvoir succéder à Jacques Delors le 5 janvier 1995, comme prévu. La crise européenne qui aurait résulté d'un refus d'investiture est évitée de justesse. Reste que le Parlement européen est passé tout près – 22 voix – d'un exploit : s'opposer à la volonté du Conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernement, ce qu'il n'a jamais réussi à faire jusqu'à présent. « *En rejetant (la candidature de Jacques Santer), le Parlement européen a l'occasion de poser un acte créateur, un acte fondateur* », a ainsi plaidé le Belge Jean Gol (groupe libéral), et d'émerger ainsi de l'indifférence dans laquelle le tiennent les opinions publiques. Néanmoins, cette élection au cordeau risque de changer durablement les rapports de force à l'intérieur du Parlement et entre les institutions de l'Union européenne : Strasbourg n'est désormais plus l'allié naturel et indéfectible de Bruxelles.

« *Sans les pressions des CRS de la dernière heure, Jacques Santer n'aurait pas obtenu son investiture* », s'est indigné l'Italien Marco Panella (Alliance radicale de Bernard Tapie). Les chefs de gouvernement allemand, italien, espagnol ou encore portugais ont dû faire chauffer leur téléphone au rouge afin de convaincre les députés récalcitrants de faire le « bon choix ». Et cela a manifestement marché, aucun des partis de gouvernement n'ayant manqué à l'appel.

Il a donc fallu employer les grands moyens pour éviter que les Douze ne soient contredits par Strasbourg. C'est au cours de la journée de mercredi que les choses ont commencé à mal tourner pour Jacques Santer. Tard dans la soirée, on apprenait de la bouche de la Britannique Pauline Green, présidente du groupe socialiste, que ses troupes – 198 députés, soit le groupe le plus important du Parlement – avaient décidé de s'opposer à la nomination du Luxembourgeois. Et ils n'étaient pas les seuls, puisque les libéraux, les Verts, l'Alliance radicale, les communistes et le Front national français et belge flamand décidaient eux aussi de refuser cette investiture. Les devilliéristes du groupe Europe des Nations appelaient, eux, à l'abstention. Seuls les démocrates-chrétiens du PPE (157), les Italiens de Forza Europa (27) et les gaullistes (26) se ralliaient à la candidature du Luxembourgeois. Soit au maximum 210 voix sur 567. Les jeux paraissaient donc faits. « *Je suis sûre maintenant que la candidature de Santer sera rejetée* », affirmait, mercredi dans la nuit, Pauline Green.

Ces opposants reprochaient essentiellement à Jacques Santer d'être le produit du veto britannique à la candidature du Premier ministre belge Jean-Luc Dehaene – « *être promu par M. Major est difficile à porter dans cette maison* », ironisait Bernard Tapie – et d'avoir été présenté par le Conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernement sans consultation de l'Europarlement. « *Nous voulons que le Parlement soit le treizième acteur au Conseil pour discuter de la succession* », lançait Pauline Green.

Mais la nuit – et le téléphone – portant conseil, les positions ont sensiblement évolué jeudi, comme l'a montré le vote final qui a eu lieu vers 13 h 30. Afin d'éviter des défections au sein du groupe PPE, Wilfried Martens, son président, allait même jusqu'à menacer de « *sanctions* » ceux qui oseraient voter contre Jacques Santer. Résultat : les 151 démocrates-chrétiens présents votaient comme un seul homme pour le Luxembourgeois – seul le Belge Léo Tindemans, ancien président du groupe PPE, osant se réfugier dans

l'abstention. Et pourtant ils étaient nombreux dans les couloirs et sous couvert d'anonymat à ne pas cacher le peu d'enthousiasme que leur inspirait le personnage.

De même, 47 socialistes, qui appartiennent tous à des partis de gouvernement, ont refusé de suivre les consignes de vote de leur groupe : Espagnols, Grecs, Danois, Luxembourgeois et, plus mystérieusement, Portugais ont donc finalement voté en faveur de Jacques Santer. Tout comme Forza Europa de Silvio Berlusconi et les députés d'extrême droite de l'Allianza National. En revanche, la Ligne lombarde d'Umberto Bossi refusait de plier.

Les socialistes français, eux, en dépit de l'appel lancé le matin même par Roland Dumas, l'ancien ministre socialiste des Affaires étrangères, ont tous voté résolument contre. Les libéraux se divisaient entre le vote pour (les partis de gouvernement), le vote contre et l'abstention. Les devillieristes enfin versaient pour moitié dans l'abstention, pour moitié dans le vote contre.

Jacques Santer obtient donc une majorité relative à la fois grâce aux conservateurs et aux partis de gouvernement, ceux-ci n'étant pas forcément ceux-là. Une image difficile à porter pour un Premier ministre luxembourgeois déjà soupçonné d'être le candidat de John Major.

Surtout, ce vote a fait apparaître pour la première fois une opposition au sein du Parlement entre une droite (pro-Santer) et une gauche (anti-Santer). Le consensus qui mène les socialistes et les démocrates-chrétiens à gouverner ensemble le Parlement européen depuis 1979 est donc ébréché, la ligne de fracture passant au milieu du groupe libéral. Si la gauche est ainsi devenue offensive, c'est sous l'influence de l'arrivée massive de travaillistes britanniques.

Au final, même si le Parlement européen est sans doute passé à côté d'un « *acte fondateur* » qui lui aurait permis d'affirmer son rôle et l'existence d'un contrôle démocratique sur la construction européenne, il est clair que la Commission sera à l'avenir sous haute surveillance. 1995 s'annonce comme l'année de la méfiance.

Jean Quatremer

(1) Sur les 46 députés absents, on comptait 9 Français – dont Robert Hersant, comme à son habitude, Philippe de Villiers ou encore Jimmy Goldsmith. En revanche, les 15 socialistes étaient présents.